



EN MODE RETRO

L'exposé de la direction était bâti en mode « flash-back » sur un avant/après 14 mars. Et pendant qu'on regarde dans le rétroviseur, il devient difficile de regarder devant soi.

Au cours de cette présentation, on apprendra que 2706 salariés sur Relais ont été placés en activité partielle. La Fnac Relais, entreprise multi-établissements, n'a qu'une demande à déposer à la DIRECCTE, adossée au siège. Le dossier -Activité partielle -de la Fnac est déjà solidement construit. Le cas échéant, si le confinement était prolongé, il suffirait de ré-adresser une demande de prolongation. La direction a ensuite décliné le panorama des affiches sur le Coronavirus et chronologie des moments forts du mois de Mars. De façon alternative, RRH et directeurs sortent momentanément du dispositif du chômage partiel. Au cours de cette rediffusion téléphonique, quelques éléments ont plus particulièrement attiré notre attention...



UNE NOUVELLE CONCEPTION DU SECRET MEDICAL...

Dans son bilan rétrospectif, la Fnac mettait en exergue l'appel des malades par les directeurs régionaux. Quand la CGT a cherché à connaître le nombre de salariés concernés, notre organisation s'est heurtée à un refus en raison « du secret médical ». Secret allègrement bafoué tous les soirs par le gouvernement avec les données statistiques !!!



LA BONNE PAIE ?

L'instance est revenue sur quelques errements de la paie. Le versement en 3 fois pour des salariés qui n'avaient pas sollicité un acompte. Le salaire perçu en 1 fois ne devait concerner que les élus ou mandatés. Les congés ou RTT posés en Mars ont été annulés, ceux d'Avril pour la période recouvrant l'activité partielle sont en cours d'écrasement. La direction convient de la nécessité d'un supplément de pédagogie sur le sujet. Dans le doute, contactez le service paie.

EN MODE ALTERNATIF ?

La direction exploitation travaille sur un rétro planning de reprise sur lequel, à ce jour, il manque la donnée essentielle : les dates. Avant toute réouverture, les élus ont demandé l'examen de la question sanitaire et des organisations de travail par la commission SSCT centrale. On se dirigerait vers une reprise du travail où une moitié des équipes alternerait activité partielle et semaine travaillée. De multiples hypothèses sont à l'étude mais tout dépendra du scénario de dé-c o n f i n e m e n t gouvernemental.



La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

cgtfnac.com



facebook.com/cgtfnac/



twitter.com/CgtFnac



[cgt fnac](https://cgtfnac.com)

